

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 04-2022**

SÉANCE DU 23 MARS 2022

**Préavis N° 18-2021 - Projet de réaménagement routier de la RC 780
(av. de Lavaux à Pully, rte du Simplon à Paudex et rte de Lavaux à
Lutry) entre le carrefour de la Damataire à Pully et l'arrêt « Lutry,
Corniche » - Projet partiel 7
Avenir du projet**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité de Pully, tout comme les Transports publics de la région lausannoise SA (ci-après tl) et le Canton ont pris acte avec regret que le Projet partiel 7 (ci-après PP7) de bus à haut niveau de service (ci-après BHNS) sur le territoire des communes de Paudex et de Lutry ne pourra pas être réalisé, tel qu'il a été mis à l'enquête en 2019, après son refus par le Conseil communal de Paudex le 29 novembre 2021 et le retrait consécutif du préavis y relatif par la Municipalité de Lutry le 1^{er} décembre 2021. Pour mémoire, le Conseil communal de Pully avait soutenu la réalisation du PP7 en adoptant le préavis cité en titre en date du 24 novembre 2021.

Le projet des BHNS reste néanmoins toujours d'actualité dans la région lausannoise. La ligne de BHNS qui traverse l'agglomération d'Est en Ouest est une composante importante des axes forts, qui comprennent aussi le futur tramway entre Lausanne et Villars-Sainte-Croix et le développement des métros m2 et m3.

Les communes, le Canton et les tl sont déterminés à mener à bien le projet global, qui comprend 3 lignes de BHNS, et continuent de s'engager pour la réalisation de l'un des maillons essentiels des axes forts de transports publics.

Les projets de réaménagement de ces lignes de bus avancent dans plusieurs secteurs, soit :

- a) Le réaménagement de la rte de Cossonay sur les communes de Crissier, Renens et Prilly va entrer dans sa phase de concrétisation. Le permis de construire est entré en force, les crédits ont été votés et la convention de cofinancement signée avec la Confédération. Le début des travaux sur les 3 communes est prévu pour avril 2022.
- b) Le projet du secteur central (av. de Morges et Chauderon - St-François) est inclus dans la procédure du tramway dont le permis de construire est entré en force.
- c) Au centre de Pully, les aménagements ont été mis à l'enquête en 2021.
- d) Les études sont en cours pour d'autres secteurs tels que, à Lausanne, la rte Aloys-Fauquez, les av. du Théâtre et de Rumine, l'av. d'Echallens ainsi que l'extension de la ligne à l'Ouest sur les communes de Crissier et de Bussigny.

Les communes conduisent actuellement des études afin de pouvoir réaliser le projet global de BHNS, tout en maintenant la performance du système et son apport structurant pour le développement du réseau. La régularité, la vitesse commerciale élevée, la capacité et le confort restent les objectifs prioritaires des BHNS, lesquels reposent sur une combinaison dynamique entre les trolleybus à double articulation et des aménagements routiers garantissant la priorité et la progression des bus dans le trafic.

Compte tenu du fait que le PP7, tel qu'il a été mis à l'enquête, ne se réalisera pas, les tl vont mener une étude, en partenariat avec les communes de Lutry, Paudex et Pully ainsi que le Canton afin de redéfinir la desserte en transports publics la plus adéquate pour ce secteur de l'agglomération. Un prérequis sera de ne pas péjorer la performance du BHNS sur les autres tronçons.

Le projet global de BHNS est financé par les communes, le Canton et les tl.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 16 mars 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 23 mars 2022